

## ASSOCIATION « BOCAGE GÂTINE JEUNESSE »

### PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

EN DATE DU 11 OCTOBRE 2019

Le 11 octobre 2019, à 18h00 à Parthenay dans les locaux de la Maison de l'emploi et des entreprises de Parthenay et de Gâtine.

Les administrateurs de l'association dénommée « Bocage Gâtine Jeunesse » (BOGAJE), se sont réunis en conseil d'administration (CA) à 18h00 sur convocation faite conformément aux statuts.

La feuille de présence mentionnant les noms, prénom, adresse et profession des membres présents, a été signée par ceux-ci en entrant en séance, et est annexée au procès-verbal (PV).

Nathalie BRESCIA, André HERAULT et Hugo AYRAULT ont co-présidé cette séance.

#### Les points suivants ont été examinés :

- Temps d'expression libre du collège des jeunes
- Présentation de Clara POURTAUD nouvelle chargée de projet
- Présentation des modalités de participation du collège jeune et associatif au Comité Technique
- Proposition d'affecter des fonds PIA, pour la formation commune des Référents Jeunesse
- Proposition d'une feuille de route pour la chargée de projet
- Informations diverses

#### **1- Temps d'expression libre du collège des jeunes**

Lucie DESCARTES a pris la parole et s'exprime au nom du collège jeune. Elle aimerait avoir des informations sur le projet TIPIC dont elle a fait partie pendant plusieurs mois car elle n'a plus d'informations sur le sujet. Elle était en contact avec Marianne ALBERT.

Guillaume MOTARD explique que le TIPIC est un projet qui englobe de nombreux acteurs, les travaux ne sont pas encore engagés car il est nécessaire de sécuriser le projet avant de lancer les travaux. Lucie DESCARTES peut prendre contact avec Alexis BAILLY qui est en charge dossier. Il y a des groupes de travaux qui sont mis en place et elle peut s'y associer.

Lucie DESCARTES souhaite exprimer son enthousiasme suite à l'élection d'Hugo AYRAULT à la co-présidence de BOGAJE.

#### **2- Présentation de Clara POURTAUD nouvelle chargée de projet**

Clara POURTAUD s'est présentée à l'ensemble des élus du CA. Elle a effectué une présentation de son cursus universitaire et de ces dernières expériences professionnelles. Elle reste disponible si les membres du CA souhaite s'entretenir avec elle.

#### **3- Présentation des modalités de participation du collège jeune et associatif au Comité Technique**

Nathalie BRESCIA présente la préconisation que JEUDEV, cabinet de sociologie, avait émis le 26 avril 2019. Il était recommandé d'intégrer des représentants du collège associatif et du collège jeune au COTECH.

Stéphane AYRAULT explique que les membres associatifs en ont discuté mais qu'ils n'ont pas acté les modalités de participation. Le collège associatif souhaite y participer pour ne pas laisser « une chaise vide ». Il y aura une représentation du collège associatif au COTECH de février 2020.

Le collège associatif siègera au COTECH, il est demandé à la chargée de projet de BOGAJE d'envoyer l'ordre du jour du COTECH. En fonction de l'ODJ, le collège associatif annoncera deux participants, un membre d'un centre socio-culturel et un membre du collège associatif.

Michaël GOULEAU pense que le collège associatif ne veut pas aller à l'encontre d'une recommandation, surtout si c'est fortement recommandé. C'est un temps qui permet d'échanger avec des membres de différents domaines.

Lucie DESCARTES explique que le collège jeune n'en n'a pas discuté collectivement. Il serait nécessaire de faire une note sur le fonctionnement du COTECH à envoyer aux membres du CA. En fonction de cette explication, le collège jeune fera un retour au CA sur leur présence ou non au COTECH.

André HERAULT explique que le COTECH est composé à ce jour essentiellement des techniciens représentant les membres fondateurs.

Delphine COTILLEAU pense qu'il faut laisser le temps au collège jeune d'y réfléchir, ils reviendront vers l'association BOGAJE ultérieurement.

Comme cela a été demandé au CA, voici les dates des prochains COTECH pour l'année 2020.

- **9 janvier 2020 à 9h30 Parthenay, Maison de l'emploi et des entreprises**
- **23 avril 2020 à 9h30 à Bressuire, Maison de l'Emploi**
- **17 septembre 2020 à 9h30 à Parthenay, Maison de l'emploi et des entreprises**

Nathalie BRESCIA clôt les discussions sur le sujet en ajoutant que c'est une recommandation de JEUDEV, que les collèges associatif et jeune doivent être forces de proposition au niveau de l'organisation et de la logistique.

Le CA a validé à l'unanimité l'entrée du collège associatif et jeune au sein du COTECH.

#### **4- Proposition d'affecter des fonds PIA pour la formation commune des Référents Jeunesse**

Nathalie BRESCIA présente la proposition qui est faite aux membres du CA pour la formation des référents jeunesse, c'est-à-dire utiliser 8 300 € de l'enveloppe PIA pour la formation des référents jeunesse. Elle présente ensuite les objectifs pédagogiques de la formation ainsi que la méthodologie des formateurs choisis. Des demandes de subventions ont été réalisées à la CAF 79 et à la FD CSC.

L'objectif de cette présentation est de prendre une décision collective afin que les 8 300 € soient bien pris sur les enveloppes du PIA. Dans une vision à court terme, il y a des lignes budgétaires qui sont encore intactes sur l'axe 2.1 Maillage.

André HERAULT ajoute qu'un contact a été engagé avec les EPCI de l'axe 2.1, afin de faire un recensement des besoins sur les enveloppes de fonctionnement et d'investissement, qui n'ont pas engagées de dépenses. En effet, les EPCI ont une enveloppe de 25 000 € pour le développement des pôles structurants de jeunesse.

Nathalie BRESCIA ajoute que d'autres axes du PIA sont encore intacts comme l'axe 4.1 estime de soi et bien être.

Danielle TAVERNEAU annonce que la CCVG sera en capacité de se positionner au prochain CA de février 2020 sur les besoins liés à l'enveloppe financière.

Stéphane AYRAULT ajoute que sur l'axe 4.1 Santé, le CSC de l'Airvaudais va se positionner, il y a une volonté de mettre en place des projets santé sur le bocage.

Il sera donc envoyé, à l'issu de ce CA, un courrier aux différents maîtres d'ouvrage et partenaires en mentionnant le montant restants des enveloppes financières. Les MO auront jusqu'à la mi-décembre 2019, pour exprimer leurs besoins en fonction des lignes budgétaires. Dans ce courrier, il sera aussi rappelé l'échéance du PIA.

Au CA de février 2020, l'association BOGAJE effectuera une synthèse des besoins exprimés par les MO et décidera ensuite de l'affectation des 8 300 € nécessaire pour la formation des référents jeunesse.

Le CA vote à l'unanimité le financement de la formation référent jeunesse sur les fonds du PIA et accepte de débattre au prochain CA de février 2020 de l'utilisation des enveloppes financières restantes.

#### **5- Proposition d'une feuille de route pour la chargée de projet**

Nathalie BRESCIA évoque la feuille de route de la nouvelle chargée de projet. Il a été décidé en bureau qu'elle continue de suivre, d'animer et d'organiser les projets qui sont actuellement en cours de réalisation.

André HERAULT ajoute qu'effectivement la priorité est de suivre les projets en cours d'élaboration et notamment sur les axes un peu fragiles comme l'action 3.6 Tiers lieux : lieu dédié à l'expérimentation et l'innovation.

Clara POURTAUD, la chargée de projet, explique qu'effectivement il y a eu plusieurs changements de référent au sein des tiers-lieux de l'axe 3.6.

Michael GOULEAU ajoute qu'il faudra peut-être une aide technique et administrative pendant la dernière période du PIA. Cependant il a été mentionné qu'Ophélie DUBREUIL restant en poste au sein de l'association, BOGAJE peut compter sur son expérience et ses compétences solides acquises ses dernières années.

#### **6- Informations diverses**

Martin BOUCHET présente l'organisation de l'Assemblée libre des jeunes qui aura lieu le 9 et 10 novembre 2019 à Moncoutant. Il est demandé au CA si l'association BOGAJE peut envoyer une invitation à l'ensemble des élus et partenaires. La demande est acceptée à l'unanimité.

Informations de l'ensemble des membres du CA de la venue de Liliane LONDEIX MARISSAL, l'évaluatrice qui est missionnée par l'ANRU.

Nathalie BRESCIA présente ensuite le calendrier 2020 des réunions du CA.

Comité de suivi des financeurs : 7 février 2020 à 16h à Bressuire

Conseil d'administration : 7 février 2020 à 18h00 à Bressuire

Conseil d'administration : vendredi 15 mai 2020 à 18h00 à Parthenay

Assemblée générale : 19 juin 2020

Conseil d'administration : 16 octobre 2020 à 18h00 à Bressuire

Delphine COTILLEAU souhaite faire remarquer que cela fait longtemps qu'il n'y a pas eu une rencontre de l'observatoire avec les jeunes, les élus et les partenaires associatifs. La rencontre à la colporteuse avait été riche de sens et d'échanges.

Effectivement, une rencontre va être organisée prochainement tout en prenant en compte le rapport de Liliane LONDEIX MARISSAL. Il pourrait y avoir des temps de réflexion sur les différents pôles structurants de jeunesse.

Le prochain CA est fixé au vendredi 07 février 2019 à 18h00 à Bressuire. Il sera précédé du comité de suivi des financeurs qui se déroulera le même jour de 16h00 à 18h00.

Les co-présidents,



Hugo AYRAULT



Nathalie BRESCIA



André HERAULT